IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom: Br. n° 3 du c. d. Bergeron # 12917

 Type :
 Municipal

 Lot(s) :
 385

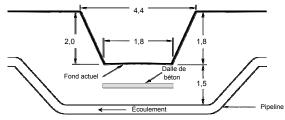
 Rang :
 Rang 12

Cadastre : Partie du Canton de Wendover

Municipalité : Notre-Dame-du-Bon-Conseil

MRC : Drummond

SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



Notes:

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise

ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

• Intermittent : Oui

Profondeur d'eau (m)*: Non déterminée / non déterminée
Type d'écoulement*: Non déterminé / non déterminé
Vitesse (m/s)*: Non déterminée / non déterminée
Substrat**: Non déterminé, non déterminé

• Potentiel de frai au site de traversée*** : Non déterminé, non déterminé, non déterminé, non déterminé

Habitat d'alimentation - Espèces :
 Non pêché - cours d'eau à sec

• Habitat sensible à l'aval : Non

Obstacle à la migration vers l'amont : Non

Vulnérabilité :
 Non vulnérable

Remarque(s):
-

Période recommandée de franchissement
 Aucune restriction

Suivi recommandé après la construction
 Aucun

Notes :

- * Mesure printanière / mesure estivale
- ** Substrat dominant / sous-dominant
- *** Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

MILIEU ENVIRONNANT

Topographie: Plane

 Utilisation du sol :
 Boisée + Agricole

 Type de sol :
 Sable Saint-Jude

(selon la carte pédologique)

PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE



REMISE EN ÉTAT

it: Matériel original

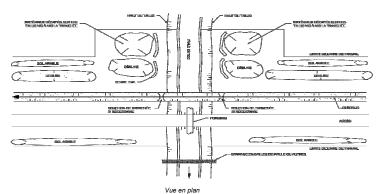
Talus : Pente originale
Stabilisation : Ensemencemen

Ensemencement ou empierrement ou

combinaison des deux

MÉTHODE DE CONSTRUCTION

TRAVERSÉE À SEC - COURS D'EAU INTERMITTENT SANS ÉCOULEMENT



Votes :

IOLES .
L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des bermes, soudage de la conduile, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Aimsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.

ponceau sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour semble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas nglétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne voquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lo des travaux d'implantation du pipeline et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matérias

Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.



3325CD01.xls

Fiche no :

75B

ichier :